

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'enseignement supérieur,  
de la recherche et de l'espace

**Arrêté du 21 mai 2026**

**fixant la liste des candidats et candidates autorisés à participer au concours ouvert au titre de l'année 2026 pour le recrutement de professeurs des universités de médecine générale**

**Le ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace,**

Vu le décret n° 2008-744 du 28 juillet 2008 modifié portant dispositions relatives aux personnels enseignants des universités, titulaires et non titulaires de médecine générale ;

Vu l'arrêté du 3 avril 2026 portant déclaration de vacance d'emplois de professeurs des universités de médecine générale offerts à la mutation et au recrutement au titre de l'année 2026 et fixant les modalités de candidature,

**ARRÊTE**

## **Article 1er**

Sont autorisés à participer au concours ouvert au titre de l'année 2026, pour le recrutement de professeurs des universités de médecine générale les candidats et les candidates dont les noms suivent :

Mme Marie BARAIS  
M. Cyril BÈGUE  
M. Matthieu CALAFIORE  
M. Yoann GABOREAU  
Mme Caroline HUAS  
Mme Maëva JEGO  
Mme Sabine KROHN  
M. Sébastien LERUSTE  
Mme Katia MAZALOVIC  
Mme Angélique SAVALL

## **Article 2**

Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié sur le site internet du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 21 mai 2026

Pour le ministre et par délégation :  
La cheffe du département des  
enseignants-chercheurs de santé



Feryel KARROUCHA